



n°11

L'INFO...

septembre 2004

Les licences professionnelles de l'UCBN

(Université de Caen Basse-Normandie. Promotions 2001 à 2003)

Origines, formation et insertion professionnelle

30% *des diplômés, inscrits en formation initiale, poursuivent des études après la licence professionnelle*

29% *des diplômés de licence professionnelle obtiennent un premier emploi suite au stage*

1 232 e *salaires moyen des diplômés de licence professionnelle (net mensuel à l'embauche)*

Pour des données complètes sur cette question : www.orfs.net (rubrique : publications)

A la rentrée 2004, l'UCBN propose 20 licences professionnelles.

Onze* de ces licences (promotions 2001 à 2003) ont fait l'objet d'une enquête fin 2003. Au final, 388 personnes ont répondu (par questionnaire ou téléphone), soit 74% de la population contactée.

Les thèmes de l'étude s'articulent autour de la formation et du devenir à l'issue de la licence professionnelle.

La publication** se présente en 2 parties :

- une synthèse globale des résultats
- une fiche technique pour chacune des licences étudiées.

D'autre part, cette enquête va faire l'objet d'un complément qualitatif à l'automne 2004 par le biais d'entretiens auprès des diplômés mais aussi des enseignants et des employeurs.

*** Production :**

- Microcircuits, cartes et applications
- Conception produits et production/Etudes et projets CAO/FAO
- Gestion de la production et de la qualité
- Génie des procédés agroalimentaires et maîtrise de la qualité des produits frais
- Contrôle-commande et gestion technique centralisée

Services :

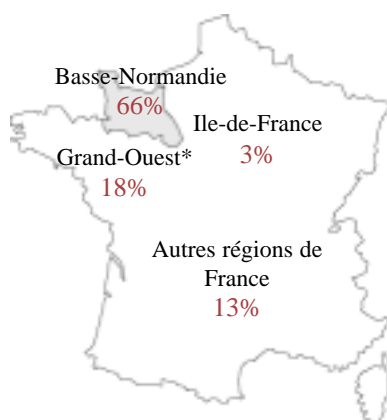
- Webmestre
- Transformation et commercialisation des produits de la mer
- Connaissance de la ville et métiers de l'intervention sociale
- Gestion des ressources environnementales en milieu rural
- Histoire appliquée à la gestion des ressources patrimoniales
- Gestion et mise en valeur des sites touristiques et culturels

** à consulter ou à commander sur le site www.orfs.net

LES ORIGINES SOCIALES, GÉOGRAPHIQUES ET SCOLAIRES

En termes d'origines sociales (profession du père), ce sont les classes moyennes (profession intermédiaire, technicien) qui sont les plus représentées parmi les inscrits en licence professionnelle mais on peut néanmoins parler d'un réel brassage social. Concernant le parcours précédant la licence professionnelle, on dénote une prépondérance des diplômes professionnalisés (DUT et BTS). Cette dernière donnée est à nuancer selon le domaine dont relève la licence : les entrants en licence professionnelle Services sont plus souvent titulaires d'un DEUG voire parfois d'une licence que ceux de la Production.

Régions d'obtention du baccalauréat



Grand-Ouest : départements du 22, 27, 29, 35, 44, 53, 56, 72, 76

Les hommes représentent 62% des inscrits en licence professionnelle mais cette proportion varie selon les licences : de 97% (Contrôle-commande et gestion technique centralisée) à 16% (Histoire appliquée à la gestion de ressources patrimoniales). On retrouve pour ce diplôme, une des spécificités liées au genre : les hommes investissent davantage les licences relevant du secteur de la Production et les femmes celles relevant du secteur des Services.

Diplôme de 1^{er} cycle obtenu

	Prod.	Serv.	Ensemble des diplômés
DEUG	9%*	33%	17%
DUT	40%	23%	33%
BTS	49%	33%	43%
Autre	2%	6%	5%
Val. acquis	4%	9%	6%

*Lecture : 9% des inscrits en licence professionnelle du secteur de la Production ont un DEUG (total > 100 car possibilité de double diplôme).

Comparée à celle des entrants en licence académique, l'attractivité de la région par rapport à ces formations peut être considérée comme assez forte ; plus du tiers des inscrits a obtenu le baccalauréat en dehors de la Basse-Normandie alors que ce n'est le cas que pour moins de 10% pour les autres licences.

....Formation continue...

L'un des principes fondateurs de la licence professionnelle est la mixité du public accueilli : à l'UCBN 16% des inscrits relèvent du régime de la formation continue. Pour près des trois quarts d'entre eux, cette inscription se fait dans un contexte de recherche d'emploi. Par ailleurs, près d'un quart accède à la licence professionnelle par le biais d'une validation d'acquis. Enfin, parmi cette population, à l'issue de la licence, les deux tiers sont en emploi.

EVALUATION DE LA FORMATION

L'enseignement reçu au cours de la licence professionnelle est jugé positivement par les étudiants : 64% de satisfaction.

Ce taux connaît des extrêmes (de 46% à 81%) qui sont à mettre en relation avec la "jeunesse" de certaines des licences évaluées, mais aussi avec la situation des diplômés au moment de l'interrogation (plus fort taux de satisfaction lorsqu'ils sont en emploi ou en études).

Globalement, la formation est déclarée correspondre aux attentes initiales dans plus de six cas sur dix. Les étudiants apprécient fortement la vocation professionnelle de la licence et l'implication de professionnels au sein de l'équipe pédagogique. Ils sont par ailleurs à 80% satisfaits de la disponibilité des enseignants.

Quelques remarques négatives sont émises concernant le programme parfois chargé pour l'année et pas forcément adapté aux origines diverses des étudiants.

Les deux temps forts pédagogiques de la licence professionnelle sont le projet tutoré et le stage.

Le principe du projet tutoré est de mettre l'étudiant en situation autour d'un projet technologique. A l'issue de la licence professionnelle, 86% déclarent que ce projet leur a permis de se confronter à la réalisation d'un travail concret et, pour 78% des étudiants, il a été l'occasion de mettre en oeuvre les savoirs enseignés pendant l'année.

Le stage est également fortement apprécié et tout particulièrement le suivi du stage par le responsable en entreprise (84% de satisfaction). Ce stage a été obtenu par candidatures spontanées dans six cas sur dix et il s'est effectué en Basse-Normandie dans sept cas sur dix.

...Les poursuites d'études...

Pour un diplôme professionnel, le taux de poursuite d'études à l'issue de la licence professionnelle reste élevé. En effet, plus d'un quart (près du tiers pour ceux inscrits dans le cadre de la formation initiale) poursuit, ce taux variant selon les licences de 10 à 60%. Souvent cette poursuite d'étude est justifiée par des ambitions professionnelles.

Seule la moitié a bénéficié d'une indemnité correspondant en moyenne à 340 €.

Enfin, près des deux tiers considèrent que le stage a eu une incidence sur leur insertion professionnelle : il s'est concrétisé pour près de trois diplômés sur dix par un premier emploi au sein de la même structure.

L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Situation à l'enquête (janvier 2004)

	2001	2002	2003	Ens.
En emploi	84%*	62%	42%	57%
En études	12%	25%	31%	21%
En rech. emp.	2%	10%	24%	19%
Autre	2%	3%	3%	3%

*Lecture : 84% des diplômés de la promotion 2001 sont en situation d'emploi au moment de l'enquête.

Près des trois quarts des diplômés qui ne poursuivent pas d'études après la licence professionnelle sont en emploi. Ceci étant évidemment à nuancer selon la promotion : les diplômés 2003 sont beaucoup plus fréquemment en recherche d'emploi que ceux de 2001.

Par ailleurs, des différences apparaissent également selon le secteur de la licence professionnelle obtenue : près de 80% des diplômés du secteur Production sont en emploi contre 66% de ceux des Services.

Près des trois quarts des diplômés ont obtenu cet emploi en moins de six mois, taux comparable au niveau national (70%).

Le stage de licence professionnelle est le premier moyen d'obtention du premier emploi, suivi des candidatures spontanées et des relations personnelles.

De manière globale, les diplômés de licence professionnelle sont satisfaits du 1^{er} emploi qu'ils obtiennent. Plus de six sur dix déclarent que l'emploi occupé correspond à leur niveau de formation ; avec cependant des réserves quant au salaire : seuls 43% considèrent qu'il correspond à leur niveau de qualification.

Les caractéristiques du 1^{er} emploi

CDI : 35%

Secteur privé : 85%

Profession intermédiaire : 46%

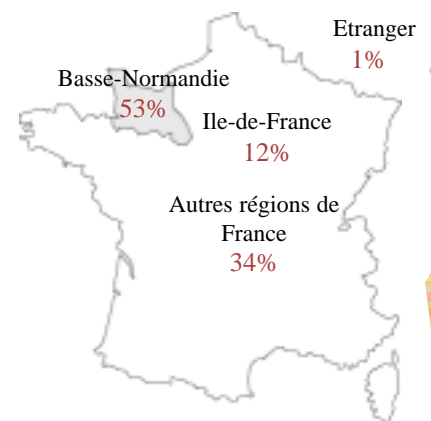
Localisation en B-N : 53%

Salaire moyen : 1 232 E nets mensuel

La localisation géographique du premier emploi met en avant des flux migratoires fortement liés au secteur du diplôme, à l'origine géographique initiale et à l'offre d'emploi locale. En effet, l'offre d'emploi en Basse-Normandie semble plus propice aux diplômés des Services, ce qui peut expliquer en partie les départs plus nombreux des diplômés du secteur de la Production.

Par ailleurs, pour plus de quatre diplômés sur dix, ce départ hors région correspond en fait à un "retour aux sources".

Localisation du 1^{er} emploi



EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Concernant l'évolution professionnelle, plus du quart des diplômés ont changé d'emploi mais ce changement ne s'accompagne pas d'une véritable amélioration des conditions de travail. Toutefois, le sentiment de stabilité professionnelle s'est accru puisque plus de la moitié estime avoir trouvé un emploi définitif contre seulement un peu plus du tiers lors du premier emploi.

DES SPECIFICITÉS D'EMPLOI LIÉES AU SECTEUR DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE...

Les diplômés du secteur Production sont près d'un quart à travailler en tant qu'intérimaire (contre 4% pour ceux des Services) et ils intègrent à 90% un emploi dans le privé (contre 47% dans la fonction publique pour le secteur des Services). En termes de statut, les diplômés du secteur Production obtiennent plus souvent celui de technicien (58%) alors que pour ceux des Services c'est celui d'employé ou d'ouvrier qui domine (61%). Enfin, dernière différence et non des moindres : on constate un écart de 120 € au bénéfice des diplômés de la Production (salaire à l'embauche).

Nature des contrats de travail du premier emploi selon le domaine de formation

	Prod.	Serv.	Ens. des diplômés
CDI	37%*	30%	35%
CDD	35%	50%	40%
Intérim	24%	4%	18%
Autre (contrats aidés...)	4%	16%	7%
	100%	100%	100%

*Lecture : 37% des titulaires d'une licence professionnelle de la Production ont obtenu un CDI dès le premier emploi.

...AINSI QU'AU GENRE

Compte tenu de la répartition homme/femme dans chacun des deux secteurs de formation (large majorité d'hommes dans celui de la

Production et de femmes dans celui des Services), on trouve également des écarts quant à leurs conditions d'insertion. On retiendra notamment des CDI plus fréquents pour les hommes (39% contre 28%), une mobilité géographique plus accrue (55% des hommes s'insèrent hors Basse-Normandie contre 33% des femmes) ainsi qu'un salaire à l'embauche en moyenne supérieur de 100 € pour les hommes.



EN RÉSUMÉ...

Les principales caractéristiques à retenir sur l'étude des licences professionnelles sont les suivantes :

- près de 80% des entrants ont un BTS ou un DUT,
- les deux tiers des inscrits sont originaires de Basse-Normandie,
- un diplômé sur trois inscrit dans le cadre de la formation initiale poursuit des études,
- le stage est déclaré avoir une incidence sur l'insertion professionnelle dans près des deux tiers des cas,
- le premier emploi est situé en Basse-Normandie dans un peu plus de la moitié des cas (70% pour les originaires de Basse-Normandie et 25% pour les originaires des autres régions),
- le salaire moyen net mensuel à l'embauche est de 1 232 €. Il est supérieur à celui constaté pour le niveau bac+2 (DUT/BTS).